



L'Archipel

La Maison d'Accueil Spécialisée l'Archipel est une structure médico-sociale, un lieu de vie, accueillant :

*des personnes polyhandicapées de plus de 18 ans, atteintes de handicap psychique et/ou physique et/ou sensoriel

×des personnes souffrant de maladies évolutives invalidantes ou accidentées de la vie ou présentant des troubles psychiques stabilisés.



Ses Missions

Cette structure est constituée de 5 unités de vie (appelées aussi maisons) de 10 résidents, chacune portant le nom d'une île proche (Aurigny, Cézembre, Chausey, Jersey et Tombelaine) et d'une équipe pluridisciplinaire ayant pour missions d'accompagner les résidents dans :

- □ la satisfaction des besoins courants de la vie
- ☐ l'aide et l'assistance constante qu'appelle l'absence d'autonomie
- □ la surveillance médicale, la poursuite du traitement et de la rééducation, les soins nécessités par l'état de santé de la personne accueillie.
- des activités occupationnelles, une ouverture sur la vie sociale et culturelle destinées notamment à préserver les acquis et prévenir les régressions

L'hébergement

La maison d'accueil spécialisée est un bâtiment de plain pied, qui a été conçu comme un véritable lieu de vie, agréable et fonctionnel où chaque résident peut circuler librement.

Chaque résident dispose d'une chambre individuelle, personnalisable, équipée de sa salle d'eau.

Chaque maison est dotée d'une salle de vie pour partager les repas et d'un jardin privatif muni d'une terrasse libre d'accès pour les résidents.









Tarification

Seul incombe au résident le paiement du forfait journalier qui s'élève actuellement à 20 € ainsi que les frais d'entretien courant (habillement, coiffure, produits de toilette, loisirs individuels).



Les démarches d'admission

Pour une demande d'admission, vous pouvez contacter le secrétariat de la Maison d'Accueil Spécialisée, soit par téléphone au 02 33 60 74 23 soit par courrier postal soit par courrier électronique à l'adresse ci-dessous :

sec.mas.archipel@ch-estran.fr

Vous recevrez dans les meilleurs délais un dossier de pré-admission.

Le secrétariat de la MAS pourra éventuellement vous aider à le remplir



Service communication - novembre 2023





Maison d'Accueil Spécialisée l'Archipel 7 chaussée de villecherel 50170 Pontorson 02 33 60 74 23